

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 2 : Préserver et valoriser les espaces de nature dans la ville

Contexte et enjeux

Troyes compte 13 000 arbres dont 4 400 d'alignement et 95 hectares d'espaces paysagers. Aujourd'hui la Ville pratique une gestion différenciée de ces espaces. Un travail de fond amorcé il y a plus de 10 ans. Au lieu de les traiter tous de la même manière, la Ville s'attache à adapter à chacun un protocole de plantations et d'entretien spécifiques, en fonction de la nature des sols, du taux de fréquentation, des activités ludiques possibles. Depuis 2005, une cellule « Système d'Informations Géographiques » a été conçue pour répertorier l'ensemble de ces entités de façon précise. Le but d'un plan de gestion est d'analyser le temps passé par espace pour pouvoir rationaliser et affiner les prestations du service Espaces Paysagers en fonction des moyens humains, technique et financier dont il dispose. La gestion de la végétation est fonction de l'usage du lieu, allant d'un entretien intensif à une gestion extensive.

Un traitement très horticole peut ainsi être apporté à un square de quartier alors qu'une gestion plus rustique sera préférée pour un parc, comme celui des Vassaulles. Des surfaces, anciennement engazonnées et tondues régulièrement sont ainsi rendues à la nature. En 2011, la Ville offrait 7 500 m² de prairies naturelles et 6 880 m² de prairies fleuries. Un choix qui permet de restaurer la faune et la flore locale et concourt à la diversité des ambiances, donc à l'attractivité de la Ville. Symbole de la plus value écologique de ce mode de gestion, une espèce d'orchidée sauvage (Orchis Apifera) a été découverte dans le parc des Vassaulles en 2011. Si cette gestion préserve la biodiversité, elle permet également de faire des économies tant en moyens humains que matériels.

Finalités de l'action

- Rationaliser et optimiser l'entretien des espaces paysagers
- Proposer des aménagements en adéquation avec leur contexte
- Mettre en corrélation les moyens mis à disposition du service et les prestations
- Développer la gestion raisonnée des espaces paysagers favorable à la diversité et à la biodiversité
- Economiser les moyens d'intervention

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Service pilote
Mise à jour du Système d'Information Géographique (SIG) pour la rationalisation de l'entretien des espaces paysagers	<ul style="list-style-type: none"> - Répertoire les espaces et améliorer leur gestion - Analyser les ratios temps de travail par surface et définir les incohérences - Définir un programme de rénovation des espaces paysagers - Avoir une meilleure connaissance du patrimoine végétal 	<p>2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achever la préparation des outils de saisie - Analyse des données et élaboration d'intentions de projets <p>2013, 2014...</p> <p>Entretien, requalification, suivi théorique</p>	Intégré au fonctionnement du service	Ville de Troyes	Espaces Paysagers

<p>Mise en place d'une démarche de labellisation des espaces paysagers Adhésion à l'association Plante & Cité : plateforme nationale d'expérimentations et de conseils techniques</p>	<p>- Améliorer la conception et la gestion des espaces paysagers</p>	<p>2013 : Projet de labellisation du Parc des Moulins</p>	<p>1 200 €</p>	<p>Ville de Troyes</p>	<p>Espaces Paysagers</p>
--	--	--	----------------	------------------------	--------------------------

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Réalisation d'un bilan annuel par site comprenant plan, légende, surface, nombre d'heures d'entretien et de création, des observations éventuelles

Partenaires

Plante & Cité